



BULLETIN

POLICY

POLITIQUE

ISSUE ÉMISSION	DATE		
127	2002	05	02
	Y-A	M	D-J

What is new/changed?

A paragraph has been added to CD 800 Health Services on the Methadone Treatment Program.

Two Interim Instructions originally attached to CD821, Management Of Inmates With Human Immunodeficiency Virus Infections, and relating to the National Methadone Maintenance Treatment have been deleted.

Guidelines for the delivery of the Methadone Treatment Program have been developed.

Why was the policy changed?

Methadone is an accepted medical treatment for opioid addiction. Expansion of the program ensures that all inmates with opioid addiction who could benefit from methadone treatment will be considered for the program.

How was it developed?

The policy change was developed following consultations with the regions.

The guidelines were developed by a national steering committee in accordance with provincial guidelines for methadone set forth by the College of Physicians' and Surgeons' and Health Canada Guidelines. CSC also consulted with community experts in addiction medicine and methadone administration.

Qu'est-ce qui est nouveau ou a été modifié?

Un paragraphe a été ajouté à la DC 800, Services de santé, sur le Programme d'entretien à la méthadone.

Deux instructions provisoires rattachées à la DC 821, Gestion des détenus atteints d'infections à virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et Programme national de traitement d'entretien à la méthadone, ont été supprimées.

Des lignes directrices pour la prestation du Programme d'entretien à la méthadone ont été élaborées.

Pourquoi la politique a-t-elle été modifiée?

La méthadone est un médicament accepté pour le traitement de la dépendance aux opiacés. L'élargissement du programme permettra à tous les détenus ayant une dépendance aux opiacés et qui pourraient bénéficier du traitement à la méthadone d'être évalués pour le programme.

Comment la politique a-t-elle été élaborée?

La politique a été modifiée à la suite de consultations dans les régions.

Les lignes directrices ont été élaborées par un comité directeur national, en conformité avec les lignes directrices provinciales sur la méthadone établies par le Collège des médecins et chirurgiens et les lignes directrices de Santé Canada. Le SCC a également consulté les spécialistes en toxicomanie et en administration de la méthadone.

Accountability?

The Regional Deputy Commissioner is accountable for implementing the expanded methadone program.

Health Services, in collaboration with Reintegration and Programs, will be responsible for the implementation, monitoring and quality control of the methadone program.

The expanded Methadone Treatment Program is a recognized treatment for opioid addiction. In particular, offenders' Correctional Plans must include the Methadone Treatment Program to ensure consistency with the other elements of the penitentiary system, e.g., supported by correctional programs for addiction and, to the greatest extent possible, placement in drug-free units. Careful monitoring is also needed to ensure the on-going safety of program participants.

Who will be affected by the policy?

Opioid addicted inmates not presently eligible may be assessed for methadone treatment.

Expected cost?

The anticipated cost is \$10K per inmate.

Other impacts?

None anticipated.

Y aura-t-il des comptes à rendre?

Le sous-commissaire régional est responsable de la mise en œuvre du programme élargi d'entretien à la méthadone.

Les Services de santé, en collaboration avec les responsables de la réinsertion sociale et des programmes, se chargeront de la mise en œuvre, du suivi et du contrôle de la qualité du programme d'entretien à la méthadone.

Le programme élargi d'entretien à la méthadone est un traitement reconnu de la dépendance aux opiacés. Notamment, les plans correctionnels des délinquants doivent inclure le programme de traitement à la méthadone afin de s'assurer qu'il est en harmonie avec les autres éléments du régime pénitentiaire, p. ex., appuyé par les programmes correctionnels en matière de toxicomanie et, dans la mesure du possible, le placement dans une unité sans drogue. Un suivi rigoureux devra en outre être assuré pour garantir la sécurité continue des participants au programme.

Qui sera touché par la politique?

Les détenus ayant une dépendance aux opiacés qui ne sont pas admissibles au programme en ce moment pourront faire l'objet d'une évaluation en vue d'un traitement à la méthadone.

Quels coûts prévoit-on?

Le coût prévu est de 10 000 \$ par détenu.

Y aura-t-il d'autres répercussions?

On ne prévoit pas d'autres répercussions.